

RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 D 00284

Numéro SIREN : 450 159 538

Nom ou dénomination : Docteur Jean-Luc FARGES, Société d'exercice Libéral à Responsabilité Limitée de médecins

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002081

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/002081**
n° de gestion : **2003D00284**
n° SIREN : **450 159 538 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 22/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

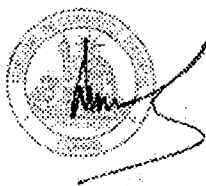
Docteur Jean-Luc FARGES, Société d'exercice Libéral à Responsabilité Limitée de médecins -
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
6 Rue de L'ours et la Lune 80000 Amiens -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

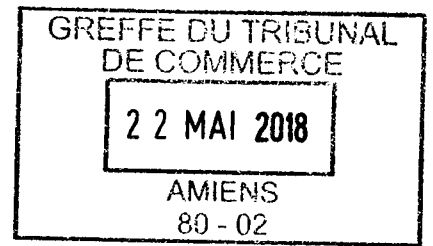
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



363265



FARGES JEAN-LUC

Société D'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée au capital de 7 500.00 euro

Siège social : 6 rue de l'Ours et la Lune

80000 AMIENS

450 159 538 RCS AMIENS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
30 MARS 2018

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 63 349.93 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 63 349.93 €
 - Une somme de 63 349.93 €
- affectée en totalité au compte "Autres réserves".

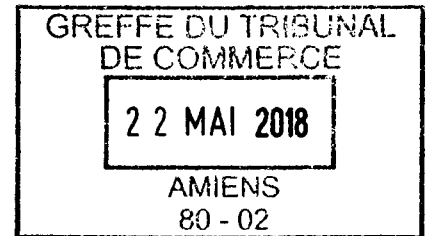
Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La Gérance

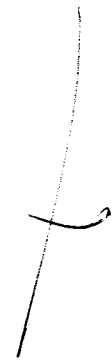


SELARL FARGES Jean-Luc

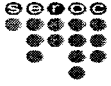
**6 rue de l'Ours et la Lune
80000 AMIENS**

**Comptes annuels
au 30/09/2017**

*Certifié conforme
par le gérant*



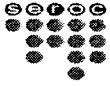
SAS SEROC
Rue Mathias Sandorf - Immeuble ATHENA
BP 10029 BOVES - 80333 LONGUEAU
Tél : 03 22 82 09 50 - Fax : 03 22 82 09 51
Courriel : contact@seroc.com



Sommaire

Annexes	2
Règles et méthodes comptables	3
Notes sur le bilan	5
Notes sur le compte de résultat	11
Engagements donnés	12
Engagements reçus	13
Liasse fiscale	14
2050 – Bilan Actif	15
2051 – Bilan Passif avant répartition	16
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	17
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	18
2054 – Immobilisations	19
2054 Bis – Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	20
2055 – Amortissements	21
2056 – Provisions inscrites au bilan	22
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	23

Annexes



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SELARL FARGES Jean-Luc

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 1 017 780 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 63 350 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

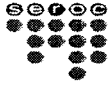
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

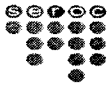
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 713 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	335 000		67 000	268 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	335 000		67 000	268 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 504			2 504
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 783	1 147		14 930
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	16 287	1 147		17 434
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 100		1 020	4 080
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	5 100		1 020	4 080
ACTIF IMMOBILISE	356 387	1 147	68 020	289 514



Notes sur le bilan

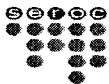
Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 147		1 147
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 147		1 147
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	67 000		1 020	68 020
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	67 000		1 020	68 020

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

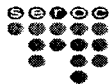
	30/09/2017
Éléments achetés	268 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	268 000



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 504			2 504
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 133	1 061		13 195
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 638	1 061		15 699
ACTIF IMMOBILISE	14 638	1 061		15 699



Notes sur le bilan

Actif circulant

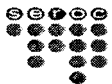
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 146 292 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	144 505	144 505	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 787	1 787	
Total	146 292	146 292	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CICE SELARL 01/01–30/09/2017	521
CICE SCM IMOP 01/01–30/09/2017	2 225
Total	2 746



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15.00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 243 838 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	21 239	21 239		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 465	3 465		
Dettes fiscales et sociales	7 798	7 798		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211 336	211 336		
Produits constatés d'avance				
Total	243 838	243 838		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	209 336			



Notes sur le bilan

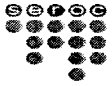
Charges à payer

	Montant
CFE 01/01-30/09/2017	1 310
SEROC	2 682
ORDRE DES MEDECINS SCP/SEL 2017	333
SFO 2016	450
URSSAF 3T. 2017	5 149
VAUBAN RETRAITE 3T. 2017	261
VAUBAN PREVOYANCE 2T. 2016	38
VAUBAN PREVOYANCE 3T. 2017	46
ACTALIANS 01/01-30/09/2017	45
CSG / PEE / RSI	753
CVAE 01/01-30/09/2017	196
Total	11 263

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
MASCF RCP	657		
AXA - LAND ROVER	1 131		
Total	1 787		

**Notes sur le compte de résultat**

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	892 727		892 727
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	892 727		892 727

Néant

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés dans les comptes de charges par nature, services extérieurs, prévus à cet effet.



Engagements donnés

	Montant en euros
Dont concernant :	



Engagements reçus

	Montant en euros
Dont concernant :	

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SELARL FARGES Jean-LucDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 6 rue de l'Ours et la Lune 80000 AMIENSDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 5 0 1 5 9 5 3 8 0 0 0 2 1Néant *Exercice N clos le,
30/09/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AC			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			
		Fonds commercial (1)	AH	268 000	268 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			
		Constructions	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 504	2 504	
		Autres immobilisations corporelles	AT	14 929	13 194	1 734
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	4 080	4 080	
		Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD			
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières*	BH			
TOTAL (II)		BJ	BK	289 514	15 699	273 814
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX			
		Autres créances (3)	BZ	144 504		144 504
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	597 673		597 673	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 787		1 787	
	TOTAL (III)	CJ	743 965	CK	743 965	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 033 479	1A	15 699	1 017 780
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété :*				(3) Part à plus d'un an		CR
Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SELARL FARGES Jean-Luc		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500.....)	DA	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	702 343	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	63 349	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	773 942
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	21 238	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	209 335	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 465	
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 797	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 000		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC	243 837
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 017 780
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	243 837		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	21 238		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N		Désignation de l'entreprise : SELARL FARGES Jean-Luc		Néant <input type="checkbox"/> *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF
			FG	892 727	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	892 727	FK		FL	892 727
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	46 535
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	939 262
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
Variation de stock (marchandises)*						FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 619
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	185 961
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	7 279
Salaires et traitements*						FY	619 352
Charges sociales (10)						FZ	43 720
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	1 061
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)						GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	859 994	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	79 267	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	1 352
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	3 662
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	70
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	70	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(70)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	76 887	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SELARL FARGES Jean-Luc		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	762	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	97 578	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	98 340	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	16 397	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	68 020	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	84 417	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	13 922
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	27 460	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 038 955
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	975 605
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	63 349
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	66 592
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	46 535
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
			obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			5 504		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			68 020		
Produits des cessions d'éléments d'actif				97 578	
Charges et Produits / exercice antérieur			10 892	762	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SELARL FARGES Jean-Luc</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	335 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 504	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 782	LC		LD	1 147	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	16 287	LO		LP	1 147	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	5 100	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	5 100	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	356 387	ØH		ØJ	1 147		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	67 000	LW	268 000	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	2 504	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	14 929	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF		
TOTAL III					IY		NG	17 434	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations					IØ		ØX	1 020	ØY	4 080	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2G	
TOTAL IV					I3		NJ	1 020	NK	4 080		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	68 020	ØL	289 514	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
2017
DGFIP N° 2054 bis

 Formulaire obligatoire (article 55 A
 du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2017

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SELARL FARGES Jean-Luc

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SELARL FARGES Jean-Luc</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG		PH	
Terrains			PI			PJ			PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF		QG	
	Matériel de transport		QH			QI			QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN		QO	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT	
TOTAL III			QU			QV			QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ		ØR	
			14 637			1 061			1 061		15 699	
			14 637			1 061			1 061		15 699	
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations									SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SELARL FARGES Jean-LucNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 510		6 510					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	2 746		2 746					
	Groupe et associés (2)	VC	135 248		135 248						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	1 787		1 787						
	TOTAUX		VT	146 291	VU	146 291	VV				
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	21 238		21 238						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 465		3 465						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 291		6 291						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 506		1 506						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	209 335		209 335						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 000		2 000						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	243 837	VZ	243 837						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032